

XVIII

LES FRESQUES DU TEMPLE,

PRÈS DE BLANZAC (CHARENTE).

(XIII^e siècle.)

Des peintures murales qui décoraient les églises et les chapelles bâties en pays angoumois, il ne reste plus grand'chose; c'est tout au plus si l'on pourrait retrouver aujourd'hui quelques vestiges de ces grandes enluminures à Torsac, à la Couronne, à Bouteville, dans l'église Saint-Jean d'Aubeterre, église taillée en plein roc, à Saint-Amant-de-Boixe même, où naguère nous en découvrons d'intéressantes ¹.

Les plus anciennes que nous connaissions en Charente sont les fresques du Temple ². Il y a une trentaine d'années, elles offraient encore dans leur ensemble comme une épopée des croisades. Leur caractère était donc bien personnel; elles étaient parfaitement en place, puisque, son nom le dit haut et clair, le Temple est une des rares constructions qui nous restent des Templiers. Or, on le sait, l'ordre religieux et militaire des Templiers fut fondé, en 1118, par quelques compagnons d'armes de Godefroy de Bouillon restés à Jérusalem.

Mais avant de parler des peintures du Temple indiquées ci-des-

¹ Les murs de la chapelle de la crypte de l'église de Saint-Amant-de-Boixe étaient ornés de peintures attribuées avec raison, croyons-nous, au quinzième siècle. Il y a près de vingt-cinq ans, lorsque notre ami M. Eugène Sadoux, le dessinateur archéologue bien connu, en prit copie, ces peintures furent ravivées avec soin; nous nous souvenons de leur effet décoratif. Les moins détériorées représentent la *Nativité du Christ* et une autre la *Cène*. Il en a été donné une petite reproduction tirée en noir dans un travail de M. Lièvre inséré au *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente (années 1878-1879) : *Exploration archéologique du département de la Charente*.

² Le département de la Charente comprend quatorze villages ou hameaux désignés sous ce nom de Temple. Le Temple précité dépend de la commune de Cressac, canton de Blanzac; sa population est de 30 habitants.

sus, traçons rapidement l'aspect de cette chapelle, après avoir constaté que ladite chapelle ou temple a donné son nom à ce lieu.

L'endroit où s'élève cette construction religieuse dépend d'un paysage accidenté, à deux kilomètres environ de Blanzac, gros bourg dont l'importance relative était déjà accentuée au moyen âge. Le sol généreux y nourrit de plantureux vignobles — très justement appréciés malgré le redoutable voisinage de notre fameuse fine champagne. Le Temple est bâti sur un coteau dominant une vallée, à 30 ou 40 mètres au-dessus du ruisseau le Né.

Les Templiers, établis en Angoumois vers le commencement du douzième siècle, avaient donc bien choisi l'emplacement de ce temple¹.

C'est un bâtiment dont le plan est un carré long. Il date du douzième siècle, comme le démontre nettement sa porte romane à deux archivoltés, sans autres ornements que les chapiteaux cerclés à mi-corps et composés de deux feuilles un peu recourbées en volutes. La fenêtre qui surmonte la porte, également semi-circulaire, offre une archivolte aussi sans moulures. La nef se termine par un mur droit, sans abside, avec deux contreforts aux angles ; elle est éclairée par trois fenêtres réunies, du même style, avec, au dessus, un *oculus* quadrilobé en forme de croix.

L'ordonnance de cette chapelle ou temple, dont nous ne donnons qu'une description sommaire ici, est, on le voit, très simple. Depuis longtemps, on en a fait un bâtiment de ferme : une grange².

Les fresques dont il s'agit y décorent la muraille intérieure de gauche, en entrant par la porte principale. Nous disons porte principale, attendu qu'une porte latérale et une petite fenêtre ont été pratiquées dans le mur de droite pour la commodité des agriculteurs, maîtres de céans.

L'édifice mesure en longueur (à l'intérieur) 16^m,60, sur une largeur d'environ 8^m,60.

¹ On sait que la commanderie est une sorte de prieuré appartenant à un ordre à la fois religieux et militaire ou hospitalier ; on sait aussi que, lorsqu'elle est peu importante, on l'appelle temple. Il y a en Charente quelques restes de temples ; mais celui dont nous parlons est le plus intéressant. Quant aux commanderies bâties dans notre province, nous espérons bien pouvoir leur consacrer une étude ultérieure.

² Voir, ci-après, planche XXVII.

La porte a 3^m,10 de haut et une largeur de 2^m,05.

Les murs ont une épaisseur de 1^m,20, avec des contreforts de 0^m,43 d'épaisseur.

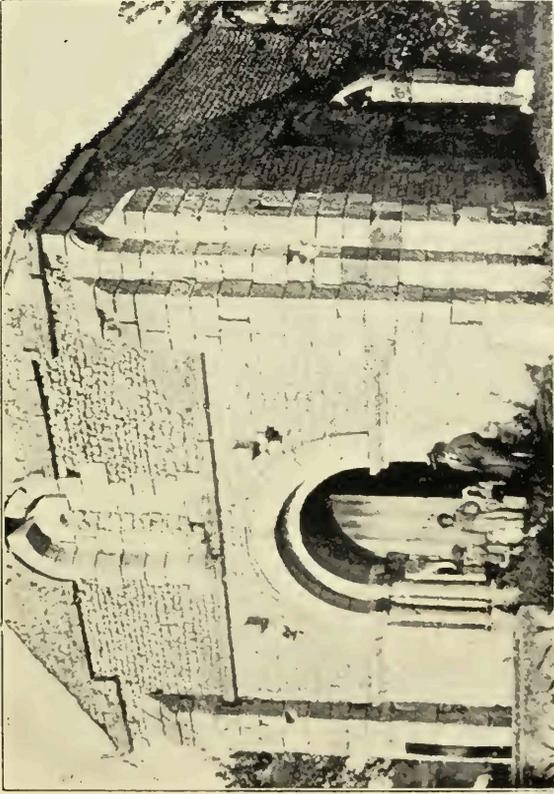
Avant de noter l'explication succincte de ces fresques, nous tenons à déclarer que ces peintures sont réellement à fresque. Ce n'est pas là peinture superficielle, mais bien pénétrante; les couleurs se sont incorporées dans un enduit recouvrant le mortier qui recouvre les parois; les traits ont été tracés à la pointe dure et repassés avec un pinceau. La méthode est évidente sur des parties nombreuses, sinon partout. Il serait certainement oiseux, superflu, de répéter ce qui a été dit et redit sur l'exécution de la peinture à fresque. Ce procédé est trop connu. Nous ne tâcherons donc pas à le redire après tant de spécialistes autorisés. Nous constatons un fait, voilà tout — un fait d'autant plus intéressant pour nous Angoumoisins, que c'est le seul tableau peint de cette manière-là dont il reste encore trace dans notre province. Toutefois, il nous faut ajouter que les peintures d'enroulements à palmettes qui décorent la porte sont appliquées directement sur la pierre. Il n'y en a plus que de très faibles coloris.

Les fresques du Temple sont sans additions ni retouches; leurs teintes ont résisté à l'action du temps jusqu'à l'époque assez récente où l'on s'avisait de les laver à grande eau et de les faire ainsi se déliter. Quand nous les vîmes pour la première fois, il y a une trentaine d'années, leur bonne conservation nous étonna. Il est vrai qu'elles sont à une élévation respectueuse du sol et que l'entassement des fourrages depuis une longue période ne leur avait pas trop nui.

Elles sont disposées, comme des bandeaux d'une haute frise, sur deux rangs superposés et encadrées dans une ligne de têtes de clous ou plutôt de losanges à facettes en haut, et, en bas, de rinceaux. La bordure du milieu qui sépare lesdits tableaux est un quadrillé semé de fleurons. Chaque *bande* des peintures historiques mesure, en hauteur, 1^m,10; la bordure d'encadrement a 0^m,16 de haut. Le mur du transept était décoré d'un quadrillé losangé peint à l'ocre rouge.

Voici l'indication des sujets figurés :

Le départ des chevaliers chrétiens que des femmes en pleurs saluent du haut de tours crénelées. Des groupes de croisés, à che-



Plaque XXII.

LA CHAPELLE DU TEMPLE, PRÈS DE BLANZAC

(Charente.)

Page 338

val. Ensuite, les tentes d'un grand chef et des autres pieux chevaliers, entourées de fantassins et de cavaliers. Puis des mêlées de cavaliers où les épées et les lances se ripostent...

Les tableaux de la *bande* supérieure représentent une longue file de chevaliers armés et équipés en guerre. L'un d'eux qu'emporte son cheval au galop tient baissée sa lance, d'où se déploie un gonfanon à trois banderoles fleurdelisé et marqué de la croix. En tête de ce défilé, mais précédé d'un portepennon, chevauche un personnage couronné d'une couronne royale, l'épée au poing ; son bras gauche fait un geste indicateur de la porte de la citadelle où il entre en vainqueur ; deux chevaliers l'escortent.

On voit que la poésie épique ne dédaigne pas en cette image la note réaliste ; l'esprit gaulois n'y fait pas défaut non plus : il a placé dans ce cortège victorieux un joueur de violon chevauchant à gauche, à côté de nobles paladins.

Ainsi, dans le lointain des âges, les violoneux qui accompagnaient à l'assaut les gardes françaises du maréchal de Saxe eurent de mémorables précurseurs. Le peintre a, de la sorte, écrit comme une chronique sincère de cette merveilleuse expédition — qui enrichit encore notre génie national.

Au sommet de la tour la plus élevée, un homme sonne de la trompette droite.

D'autre part, deux groupes formant pendants sont peints auprès de la fenêtre qui surmonte la porte principale et dont voici l'indication des motifs : à droite de ladite fenêtre, c'est-à-dire à la gauche du spectateur, un chevalier à pied, protégé par un bouclier, s'apprête à combattre un monstre en forme de grifon. À sa gauche, en arrière, debout une femme. Nous pensons que cette image rappelle saint Georges justicier d'un terrible dragon prêt à dévorer une princesse de Libye. À l'opposé, un cavalier, couronné à la royale, foule sous les sabots de son cheval un être humain renversé, dont la figure est noire. En face de lui, debout, une reine ou princesse couronnée aussi¹.

¹ Voir, ci-après, planche XXVIII. — Dans une étude spécialement consacrée aux *Status équestres sculptés aux façades de certaines églises romanes*, nous avons mentionné cette peinture-là dans la note que nous consacrons aux fresques du Temple ; nous ne croyons pas devoir nous occuper autrement de ces analogies. Toutefois, nous y voyons encore un symbole du christianisme vainqueur de l'islamisme.

Ainsi les Templiers ont voulu imposer des images qui fussent, et pour eux et pour les générations futures, un *memento* des exploits glorieux de leurs illustres aînés.

La chapelle de la commanderie du Temple était donc rehaussée par ces scènes militaires, ces épisodes des croisades qui proclament le triomphe de la Croix.

En dehors de ces compositions, deux autres figures isolées :

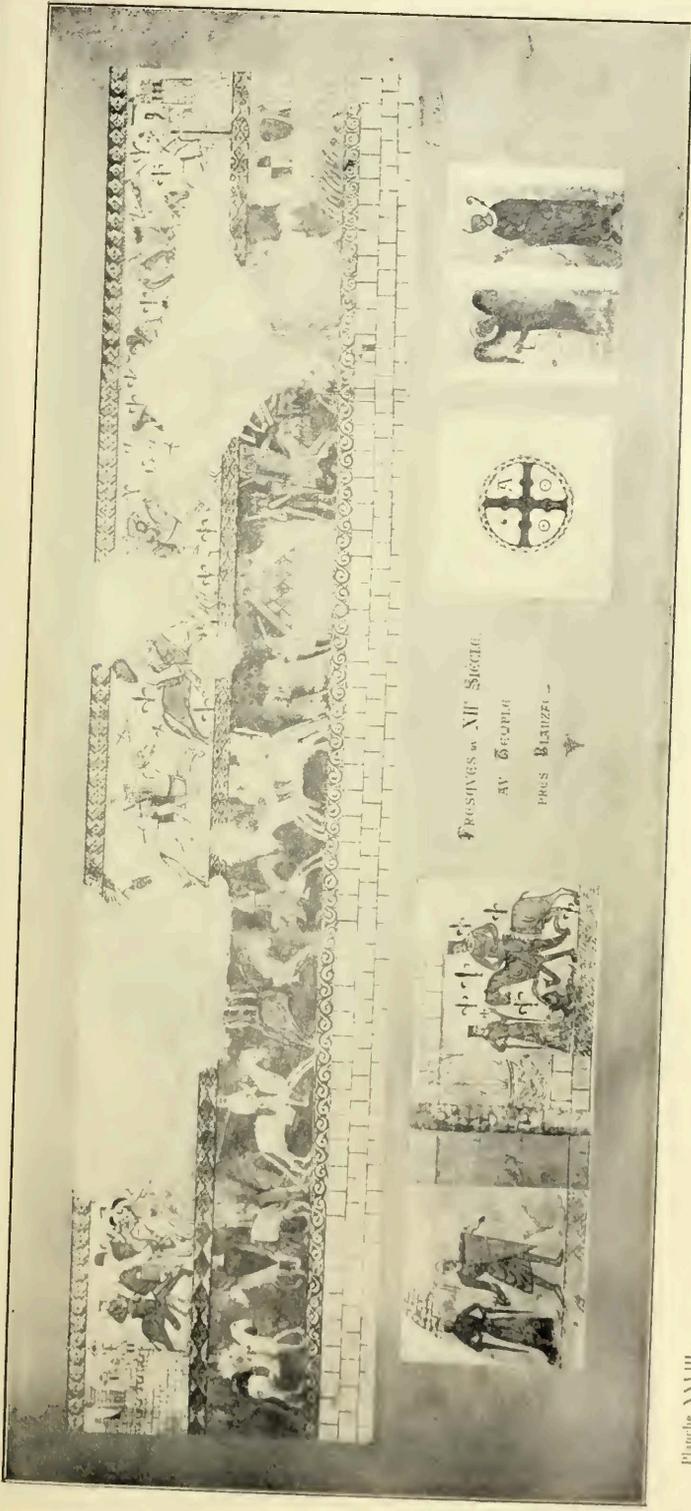
1° Un ange ailé et nimbé, tenant une balance. C'est, on ne l'ignore pas, un symbole du jugement ou de la « pesée des âmes ».

2° Un évêque ou religieux mitré, portant la crosse et bénissant. Peut-être est-ce un souvenir donné à l'évêque du Puy, Adémar ou Aymar, le premier évêque qui prit la croix et s'enrôla pour l'expédition en Terre sainte. Il va de soi que ce dire est une simple hypothèse. C'était peut-être une image commémorative d'un évêque d'Angoulême, que nous ne saurions autrement désigner...

Enfin, dans un cercle crucifère chargé d'un soleil dans le premier quartier et de deux petits cercles avec un point central dans les troisième et quatrième quartiers, se trouve dans le deuxième un A capital. Ces signes conventionnels nous échappent, ainsi que la lettre initiale, qui me paraît bien être la signature de l'auteur de cette fresque.

Évidemment ces tableaux sont de plate peinture ; néanmoins elle attire encore le regard, quoique presque effacée, et retient l'attention. Malgré les barbarismes de son dessin, c'est une œuvre de haute tenue et de fière ordonnance. L'artiste y célébra des actions éclatantes, faisant passer un sentiment de vaillance, de foi sincère et agissante dans sa composition chrétienne et vraiment pittoresque. Certes, on n'y voit ni perspective ni proportions académiques, mais elle a l'expression, le mouvement, la vie — et la pensée y chante un poème héroïque.

Quoique déplorablement fragmentée aujourd'hui et malheureusement trop disparue, ne présentant guère qu'un vague frottis, il est possible d'y retrouver le travail d'une main sûre et hardie dans les contours. Les modelés y sont faiblement indiqués, mais certaines figures sont d'un trait magistral. Le nombre de teintes est très limité dans cette fresque : elle paraît quasi monochrome sur divers points gâtés d'humidité. Le peintre y a employé le rouge brun avec quelques ombres plus foncées faites d'ocres



FRESQUES du XII^e SIÈCLE.
 AV. GEORGES
 PRÈS BLANZAC.



Plaque XVIII.

FRESQUES DE LA CHAPELLE DU TEMPLE, PRÈS DE BLANZAC

(Charente.)

brunes ; on y remarque des jaunes qui ont assez bien résisté au temps. L'aspect général est mat : on dirait des colorations ternes appliquées sur des terres cuites non vernissées.

Voilà nos remarques personnelles.

Quant à l'examen attentif des accessoires, il nous permettra d'attribuer une date — approximative, bien entendu, — à ces peintures.

Sans trop les détailler, constatons que les personnages rappellent ceux figurés dans les *Monuments de la monarchie française*¹.

Vêtus de tuniques longues, ils sont coiffés de casques à pointe, de forme conique, veux-je dire, dont la plupart avec *nasal*.

Le bouclier ou écu, allongé — accentué en ogive — est plat par le haut. Nous remarquons particulièrement un de ces écus : il est mi-parti de noir et de blanc, couleurs de l'étendard de bataille des Templiers².

L'épée, droite, longue, large et solide au talon, a sa poignée posée en croix.

nos lances ont un bois très long.

Le harnachement des chevaux — les selles, etc., — sont du type des harnachements de la fin du douzième siècle et du commencement du treizième, de ce treizième siècle que Littré appelait si judicieusement « la Renaissance anticipée ».

Les fleurs de lis dont sont constellés les fonds de ces tableaux, largement épanouies, avec barres, ont bien la tournure des fleurs de lis frappées sur les monnaies de ce temps-là.

Nous observons que tous les décors et les accessoires sont dans le goût purement original du douzième siècle. On n'y trouve aucun anachronisme que n'eût pas manqué d'y ajouter le milieu du treizième siècle et, *a fortiori*, le temps suivant.

¹ Par dom BERNARD DE MONTEAUCON. M.DCC.XXIX (1^{re} croisade, pl. I. du tome I^{er}, p. 390 et suivantes).

² Je n'entreprends pas de traduire le sens de tous ces symboles, pas plus, d'ailleurs, que de déchiffrer tous les écus indiqués dans cette fresque. Il suffira peut-être, aujourd'hui, de relever la mention des armoiries des Taillefer qui firent aussi leur « partement » pour aller en Terre sainte, ainsi que les sires de Lézignan. On sait que l'illustre maison de Taillefer portait « lozenges d'or et de gueules ».

Nous avons trouvé répétée, dans le bas, la signature ou marque A avec le dessin d'une tour isolée.

Donc, je conclus de ces observations et de ces rapprochements que les fresques du Temple de Blanzac datent du commencement du treizième siècle, — sinon de la fin du douzième.

Nous tenons à constater ici que si ces peintures ont eu les honneurs d'une citation fort écourtée, d'un mot indécis et moins que bref dans les *Guides* et les *Géographies charentaises*, nul, que nous sachions du moins, ne les a encore décrites publiquement¹.

Comme les traces qui en restent à peine sont menacées de prochaine disparition, il est urgent, ce nous semble, d'en garder la copie². Nous nous sommes fait un devoir comme un plaisir de faire photographier ces restes de fresques et de les examiner attentivement.

Nous devons ajouter qu'à part les deux groupes du tympan de la porte, ces fresques sont inédites.

Si des peintures religieuses de l'époque du moyen âge sont encore çà et là d'une découverte relativement facile, il n'en est pas de même de peintures militaires épisodiques, telles que celles du Temple que nous prenons plaisir à signaler.

Ces fresques sont évidemment d'un travail inachevé en divers

¹ Il y a plus de trente ans, nous eûmes la joie de découvrir ces fresques, en compagnie de notre ami M. Jules Troussat, l'auteur de nombreuses publications, entre autres d'un *Dictionnaire encyclopédique* bien connu. Dans la *Charente communale illustrée*, il a consacré quelques lignes à ces curieuses peintures. Tous les autres ouvrages spéciaux ont simplement dit : « *Le Temple*, fresques du treizième siècle. » C'est insuffisant.

² Pour le très regretté M. Gustave de Rencogne, en son vivant archiviste de la Charente et président de la Société archéologique et historique de ce département, notre ami M. Eugène Saloux, qui fut le collaborateur du maître archéologue Léon Palustre, a fait une grande copie à l'aquarelle des fresques du Temple. C'est grâce à l'obligeance constante de Mme de Rencogne qu'il nous a été possible de reproduire la très exacte, la très remarquable aquarelle de Sadoux, sans laquelle il ne resterait plus rien de l'original qu'un souvenir confus. Nous avons insisté sur la disparition presque entière de ces fresques; en voici la cause : les propriétaires du Temple ont laissé nombre de visiteurs laver à grandes eaux ces fresques, depuis trente ans, sous le prétexte d'en raviver les couleurs. L'humidité a fait son œuvre en détachant l'enduit peint de la muraille en pierre calcaire.

En résumé, sans la copie faite par l'artiste érudit qu'est M. Eugène Sadoux pour M. de Rencogne, il ne resterait rien de ces fresques. Aussi, en rendant hommage à la mémoire de M. de Rencogne, dont nous admirions tous l'inlassable vaillance à l'œuvre historique et archéologique d'Angoumois, je renouvelle tout cordialement à Mme de Rencogne l'expression de ma vive gratitude et de mes remerciements.

endroits, si nous jugeons par comparaison. Il n'a pas été partout mis au point, notamment dans les masses des cavaliers dont la plupart des chevaux sont à peine ébauchés.

L'auteur de cette peinture historique parut se complaire à resserrer en ces différents groupes de personnages des traits, des scènes d'un fait certain et *vus*.

On y voit comme des extraits des annales de la Maison — de l'Ordre plutôt, — où la grave histoire fait cause commune avec l'anecdote piquante. Nous observons que tous'y suit sans dissonance.

Enfin, la reproduction de cette composition importante allégera notre explication avec des projections nonpareilles. On y verra que l'artiste s'est hâté pour proclamer dans son œuvre d'iconographie chrétienne le *gloria victoribus*¹.

Fort curieuse pour sa mise en scène et les détails de son invention, cette page de l'histoire des croisades vaut qu'on en conserve le souvenir.

En plus de ses figures, dont certaines sont d'une tournure vraiment artistique, elle a une qualité non banale et d'autant plus précieuse : le caractère.

Émile BIAIS,

Archiviste et bibliothécaire de la ville d'Angoulême,
conservateur du Musée, membre non résidant du
Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départe-
ments.

¹ A propos de ces fresques du Temple, il convient de constater une fois encore que l'influence orientale qui se fit sentir à l'époque des croisades s'est affirmée brillamment dans notre contrée angoumoise.

On sait qu'il y eut des églises bâties en Angoumois — et sur le territoire des provinces voisines — d'après un plan d'importation byzantine; mais on sait moins qu'il y eut de nombreuses sculptures ornementales façonnées comme pour rap-
peler et fixer le souvenir des croisades.

Nous nous plaisons à signaler un chapiteau superbe du musée archéologique d'Angoulême, [chapiteau qu'animent des figures humaines chevauchant des autruches. Il faut aussi mentionner une frise de l'église romane de Saint-Amant-de-Boixe avec son artistique coursier lamentablement mutilé, hélas! depuis une vingtaine d'années par d'impitoyables écoliers qui le prirent naguère pour cible. A noter, aussi en première ligne, des chapiteaux ouvragés de Saint-Michel-d'Entraignes, et surtout la belle frise merveilleusement conservée de l'église cathédrale d'Angoulême, frise qui fut préservée pendant les guerres de religion grâce à une maçonnerie disposée en forme de triple portique et que nos pères appelaient les « *garnes* de saint Pierre ». Je ne pense pas que mon dire puisse être controversé sur ce point. Ceux de nos confrères qui résident à Paris sont à port-
t d'y voir un estampage de cette même frise au musée du Trocadéro.